

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE SCIONZIER

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°AMV2024_114

Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise EIFFAGE ROUTE en date du 9 Juillet 2024.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux de renouvellement de la couche de surface,
RD 304.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En raison de ces travaux, la RD 304 sera barrée à la circulation et une déviation sera mise en place par le CERD de Scionzier **du Mercredi 17 Juillet 2024 au Vendredi 2 Août 2024**. (durée des travaux de 2 jours dans l'intervalle).

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

ARTICLE 3 : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, au Pôle Routes Arrondissement de Bonneville et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

Pour extrait conforme au
registre des arrêtés
Scionzier, le
Le Maire.



A Scionzier, le 09/07/2024

Le Maire,
Sandro PERIN

